

## Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles par la Compagnie minière IOC

Dossier : 6211-02-005

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 20 avril au 4 juin 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien des installations portuaires de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles par la Compagnie minière IOC* a pris fin le 4 juin 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 8 avril 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 20 avril au 4 juin 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La compagnie minière Iron Ore Canada (IOC) propose de reconduire le programme décennal de dragage d'entretien de ses installations portuaires à Sept-Îles afin de maintenir une profondeur suffisante pour la navigation sécuritaire des bateaux servant au transbordement du minerai de fer. Les travaux de dragage seraient effectués sur une période de 10 ans. La fréquence des travaux au canal d'accès au Bassin des Remorqueurs serait aux deux ans alors qu'elle serait plus irrégulière au Quai numéro 2, possiblement aux quatre ans.

Le dragage se ferait à l'aide d'une benne preneuse. Les sédiments seraient transportés dans une barge à fond ouvrant jusqu'au site de rejet en eau libre situé à 600 mètres à l'est de la pointe nord-est de l'île Grande Basque et à 1,5 km du Quai numéro 2. Ce site de rejet est utilisé par la compagnie IOC depuis plus de 20 ans et est identifié comme tel sur les cartes de navigation. Les travaux seraient réalisés entre septembre et décembre et pourraient durer entre une et six semaines selon les conditions météorologiques. Ils pourraient aussi se faire en continu, soit 24 heures par jour. Les coûts du dragage varient entre 300 000 \$ et 450 000 \$ par année de dragage, notamment selon le volume à draguer, la disponibilité des équipements et la période de dragage.

(Extrait du communiqué émis le 20 avril 2004)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Des questions liées à certaines façons de faire telles les appels d'offres, les méthodes de dragage, les contracteurs et les coûts ont été portées à l'attention du BAPE durant cette période.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresse
Bibliothèque Louis-Ange Santerre	500, avenue Jolliet, Sept-Îles
Conseil de bande de la communauté Uashat-Maliotenam Shapupum	290, boulevard des Montagnais, Sept-Îles

### Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
2004-04-25	La Presse	
2004-04-25	Le Soleil	
2004-04-25		Le Nord-Est
2004-05-16		Le Nord-Est

### Le communiqué diffusé par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
Le 20 avril 2004 Annonce du début de la Période d'information et de consultation publiques	31 envois personnalisés aux médias nationaux et régionaux ainsi qu'un envoi à tous les médias de la région de la Côte-Nord	84	Site du BAPE

## **Les relations de presse**

Un entretien a été réalisé avec un journaliste de la Société Radio-Canada à Sept-Îles.

## **La revue de presse**

Une revue de presse a été constituée et est incluse au dossier.

Québec, le 8 juin 2004

Line Lévesque, chef du service des communications, chargée du dossier